



CHEF DE PROJETS LOGISTIQUE, MAINTENANCE ET TRAVAUX (H/F)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction Gestion des Déchets – Réf. 038250725000223
Référentiel CNFPT : D1B-03
Date de diffusion : 25/07/2025
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 22 septembre 2025
Date limite de candidature : 25 août 2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 18 septembre 2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Poste permanent

Cadre d'emplois : Des Ingénieur territoriaux – Catégorie A

Lieu de travail : 219 rue Guynemer 38420 Le Versoud

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction des déchets compte 70 agents pour exercer la compétence collecte et traitement sur 27 communes du territoire.

Depuis 2018, Le Grésivaudan a mis en place progressivement la collecte en PAV pour tous les flux (OM et collecte sélective) sur 26 communes.

Dans le cadre de la dissolution du SIBRECSA (syndicat de collecte et de traitement des déchets qui gérait 16 communes du territoire) au 1^{er} janvier 2026 ; la communauté de communes reprend la compétence déchets sur l'ensemble de son territoire.

Dans ce contexte, la communauté de communes souhaite uniformiser les modalités de collecte sur l'ensemble des communes.

Descriptif du poste : Sous la responsabilité de la directrice du service, vous serez en charge du déploiement en 3 phases des points de proximité sur les 16 communes du nord du territoire. Le chef de projet anime la concertation avec les communes, les habitants et coordonne les travaux d'implantation.

Missions :

Coordination du projet et des implantations

- Réaliser les études de terrain pour proposer des lieux d'implantation optimaux
- Assurer la présentation initiale du projet et de la démarche auprès des mairies et des bailleurs principaux (OPAC 38 et SDH)
- Organiser et animer les réunions régulières avec les communes concernant l'état d'avancement du projet
- Créer et mettre à jour la cartographie des implantations sous Google Map
- Négocier avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) l'agencement et l'esthétisme des points de collecte
- Participer aux réunions publiques et réunions de quartier organisées pour présenter le projet aux habitants
- Rendre compte régulièrement à sa hiérarchie

Gestion des travaux et des implantations

- Organiser les préparations de sols en coordination avec les mairies, les services techniques municipaux et du Grésivaudan, les bailleurs sociaux, les entreprises et le département
- Assurer la constitution et le suivi d'un dossier de vie pour chaque point de collecte
- Commander les colonnes auprès des fournisseurs selon les besoins identifiés
- Gérer les livraisons : vérifier la disponibilité des emplacements et contrôler les bons de livraison
- Viser les factures et assurer la refacturation aux aménageurs et mairies pour les commandes de colonnes semi-enterrées ou enterrées
- Superviser la mise en place des rails de guidage
- Coordonner la mise en place des colonnes avec les prestataires ou en interne

Gestion des post-implantations

- Traiter les réclamations, ajustements ou réorganisations de certains points en cas de dysfonctionnements
- Suivre les projets d'amélioration de la qualité de service (amélioration de la qualité de tri, réduction des dépôts sauvages aux alentours des points de proximité)
- Assurer le suivi post-installation et proposer des optimisations

Gestion des permis de construire

- Émettre les avis sur les permis de construire pour les logements collectifs
- Vérifier la compatibilité des nouveaux PLU ou de leurs révisions avec les prescriptions d'implantation
- Gérer les relations avec les services urbanisme des communes
- Assurer la veille réglementaire en matière d'urbanisme et d'aménagement

Spécificité(s) du poste :

Réunions en soirée avec les élus et les habitants

Diplôme(s) :

Bac + 5

Connaissance(s) :

- Connaissance des réglementations d'urbanisme et des procédures administratives
- Maîtrise des outils cartographiques (Google Map, SIG)
- Connaissance du secteur des déchets et des équipements de collecte
- Notions en aménagement du territoire et gestion de projets
- Connaissance des collectivités territoriales
- Marchés publics et des procédures administratives

Expérience(s) :

- Expérience confirmée en suivi de travaux

Profil demandé :

- Capacité d'organisation et de planification
- Aptitude au pilotage de projets
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Capacité à gérer les priorités et les urgences
- Aptitude au travail en équipe et à la coordination multi-acteurs
- Sens du service public et de la relation usager
- Capacité d'adaptation et de gestion du changement

Permis et/ou habilitation(s) :

Permis B

Rémunération :

Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **600 € brut prime fonction** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages :

- Aménagement du temps de travail
- Télétravail.
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)

- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure :

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.

Contact :

Pour tout renseignement sur le poste contacter :
Mme Caroline TAMI : ctami@le-gresivaudan.fr/ Tél. pro. : 06 78 30 70 87

Règle statutaire :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.